

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER VIVIENNE-GAILLON 12.11.2018

### Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène de BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
Franck BOYER	Oui		
Stéphane LEULLIER	Oui		
		Marie-Laure THIERRY (co-présidente APE)	Oui
Dominique BARTOLI	Oui	Philippe GODOY	Oui
Véronique GABORIAU	Excusée		
Michel GENDROT	Oui	<i>Collège III</i>	
Françoise GRAND	Oui	Olivia HICKS-GARCIA	Oui
Anne-Sophie JELIC	Excusée	Brice ALZON	Non
Rémi LUBIN	Oui		
Pascal MUNIER	Excusé		
Jacques-Alain de NICOLAY	Oui		
Ludovic NOUVELLET	Oui		
Clémence PILLOT	Excusée		
Edouard WOLF	Oui		
Géraldine WOLF	Oui		

Étaient également présents : Bruno CHARPENTIER, Véronique LEVIEUX et Olivier MAILLEBUAU.

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte-rendu du 24 septembre 2018 a été approuvé à l'unanimité, moyennant deux adaptations demandées par les élus avant publication. Sébastien Courou est chargé de sa publication sur le site de la Mairie du 2<sup>e</sup>.

Il est annoncé qu'une personne a été recrutée en remplacement d'Alin Popescu pour coordonner les activités des conseils de quartier du 2<sup>e</sup> arrondissement, décision qui a été saluée par l'ensemble des participants ; cette personne est attendue début décembre 2018.

### **2. ACCUEIL DES NOUVEAUX CONSEILLERS**

Les nouveaux conseillers ont eu l'occasion de se présenter : Françoise Grand, Rémi Lubin, Jacques-Alain de Nicolay, Ludovic Nouvellet.

Les grands principes de la charte des Conseils de Quartier ont été présentés aux nouveaux conseillers, en particulier le rôle des 3 collèges, le rôle et les compétences des conseillers, le fonctionnement, le budget et l'organisation.

### **3. PIETONISATION DES ARRONDISSEMENTS DU CENTRE**

Les conseillers ont appris la décision de piétonisation des 4 arrondissements du centre un dimanche par mois dans la presse qui reprenait de surcroît l'information suivante figurant dans le dossier de presse et dans la newsletter de la Mairie, à savoir que « cette mesure très attendue par les habitants est le fruit d'un important travail partenarial avec la Préfecture de Police, les maires d'arrondissement et les associations de quartiers ».

Or, Hélène de BARMON s'interroge dans la mesure où le Conseil de Quartier Vivienne-Gaillon n'a été à aucun moment consulté ou informé pour une mesure jugée majeure.

Bruno CHARPENTIER répond que cette décision est en fait une extension de l'initiative « Paris Respire » à d'autres quartiers qui ont demandé à pouvoir participer à cette initiative.

Hélène de BARMON juge la réponse non satisfaisante car les conseillers de quartier auraient souhaité être au moins informés.

### **4. PROCESSUS DE CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA FUSION DES 4 ARRONDISSEMENTS DE PARIS CENTRE**

Il est rappelé qu'une consultation a eu lieu en septembre pour choisir le nom et la Mairie du nouveau secteur.

Le nom retenu est « Paris Centre », choix majoritaire dans les 4 arrondissements, et la Mairie du 3<sup>e</sup> deviendra la nouvelle Mairie de Secteur.

Par la suite, il s'agira de donner notre avis sur le rapport qui sera remis à la Maire de Paris.

Plus précisément, ce rapport traitera des points suivants :

- regroupement des arrondissements
- fixation du siège de la mairie de secteur
- modalités de création de la nouvelle entité administrative et d'organisation des services
- perspectives pour le nouveau territoire « Paris Centre »

Cet exercice est prévu dans un délai très contraint puisque ce rapport devrait nous être remis fin novembre ou début décembre et nous devons transmettre nos conclusions (avis et propositions d'amendements) au plus tard le 19 décembre 2018.

À cet effet, il est prévu d'organiser une réunion de travail.

Pour éclairer les conseillers sur les points qui seront traités dans ce rapport, Hélène de BARMON transmettra le document présenté le 6 novembre dernier à l'Hôtel de Ville, en présence des conseillers de quartier des 4 arrondissements concernés, ainsi qu'une étude de l'APUR qui éclaire sur le *panorama* de nos arrondissements.

Cette réforme aura un impact sur le nombre d'élus des 4 arrondissements dont le nombre total diminuera par deux ; En revanche, le nombre de conseillers de Paris restera inchangé l'anomalie liée à la démographie et remise en cause par le Conseil Constitutionnel ayant déjà été corrigée lors de la précédente élection.

Par ailleurs, des ateliers inter-arrondissements sont prévus en 2019 ; ils auront lieu entre février et juin 2019.

Les 3 ateliers et l'atelier de restitution seront mis en place autour des trois thèmes déjà partagés, qui sont pour mémoire :

- quelle démocratie de proximité pour le futur secteur 1.2.3.4 ?
- quelle nouvelle géographie des conseils de quartier pour le nouveau secteur ?
- quels services publics dans la future mairie de secteur et quelle utilisation pour les autres bâtiments ?

Hélène de BARMON s'interroge sur la particularité de ces ateliers par rapport aux réflexions déjà engagées et attire l'attention des conseillers de quartier sur le risque de remise en question des résultats de ces ateliers par le nouveau Maire de Secteur qui sera élu en 2020.

#### **5. SORT DES BORNES DE RECHARGE AUTOLIB'**

La totalité des 3.200 bornes de recharge Autolib' est inutilisable. Impossible, pour l'instant, d'y recharger son véhicule électrique.

Il est annoncé qu'à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018, 1.000 bornes de recharge Autolib' seront réactivées.

Stéphane LEULLIER demande si le 2<sup>e</sup> arrondissement est concerné et si oui, quelles sont les bornes de recharge réactivées dans le 2<sup>e</sup> arrondissement ?

Bruno CHARPENTIER confirme que le 2<sup>e</sup> arrondissement est concerné et liste plusieurs stations éligibles :

- 24 rue de la Paix
- 1 rue d'Uzès
- 10 rue du 4 Septembre
- 19 rue Dalayrac
- 116 rue Réaumur
- 36 rue Etienne Marcel
- 43 rue Vivienne

Cela représente 5 bornes de recharge par station, soit 35, qui seront réactivées dans le 2<sup>e</sup> arrondissement.

#### **6. SYSTEME DE VIDEO-VERBALISATION**

Un nouveau dispositif de vidéo-verbalisation a été officialisé par la Maire le 4 octobre 2018.  
<https://www.paris.fr/actualites/un-nouveau-dispositif-de-video-verbalisation-6165>

Les conseillers de quartier souhaitent savoir si la vidéo-verbalisation est appliquée dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, en particulier pour les voies de bus situées sur les Grands Boulevards, Boulevard des Italiens, Boulevard des Capucines, ...

Olivier MAILLEBUAU confirme que les agents de la Ville peuvent désormais verbaliser à distance les conducteurs de deux et quatre roues motorisés. Grâce au réseau de **900 caméras** de la Préfecture de Police de Paris, les agents municipaux peuvent sanctionner les véhicules qui empruntent illégalement les pistes cyclables et les voies de bus, ou stationnent sur celles-ci. Seize infractions peuvent être constatées par le biais de ce dispositif.

Pour le moment, il n'y a pas d'effectivité dans le 2<sup>e</sup> arrondissement mais la vidéo-verbalisation sera mise en service dans les prochaines semaines et couvrira en particulier les voies de bus sur l'Avenue de l'Opéra, le Boulevard des Capucines et le Boulevard des Italiens, afin de détecter et sanctionner les actes d'incivilités et la délinquance routière

## 7. POLLUTION SONORE

Selon une étude réalisée par l'entreprise Mimi Hearing Technologies GmbH, Paris serait la 9<sup>e</sup> ville la plus bruyante du monde, derrière Pékin ou Mexico, et **deuxième ville la plus bruyante d'Europe**, après Barcelone.

Pour chaque individu, ce sont 7 mois de bonne santé qui sont perdus, au global il s'agit de 75.000 années de bonne santé perdues par an.

**Bruitparif**, l'observatoire du bruit en Ile-de-France, met progressivement en place un réseau de capteurs pour "quantifier de façon objective la contribution des deux-roues au bruit de fond urbain".

Les élus sont favorables à l'intervention de **Bruitparif** lors d'une prochaine réunion de conseil de quartier afin de présenter ses activités.

## 8. BUDGET PARTICIPATIF

Nouvelle demande d'un état d'avancement concernant la mise en œuvre des projets votés :

- en 2015 : réaménagement de la rue des Petits-Champs
- en 2016 : réaménagement de la rue Saint-Marc et de la rue des Panoramas
- en 2017 : piétonisation de la rue Saint-Marc
- en 2017 : achèvement de la restauration de la fontaine du square Louvois

A ces projets s'ajoutent :

- en 2014 : projet de rue dédiée aux enfants rue Colbert
- en 2015 : projet « du Vert près de chez moi » rue Dalayrac : rien n'est fait et les conseillers de quartier se demandent ce que sont devenus les nichoirs financés par notre budget d'investissement et qui devaient compléter ce projet.

Bruno CHARPENTIER confirme les retards pour les projets de voirie ; la Mairie de Paris est débordée.

Néanmoins, le projet rue des Petits-Champs sera mis en œuvre.

Concernant l'achèvement de la restauration de la fontaine du square Louvois, l'étude a eu lieu en septembre 2018 et les travaux devraient démarrer au second semestre 2019.

Le réaménagement de la rue Saint-Marc et de la rue des Panoramas devrait également être fait dans la mesure où les travaux de voirie prévus restent somme toute assez simples.

Concernant la rue Colbert, les différents sujets d'affrontement (refus du Préfet de Police à cause de Vigipirate, parking de la BnF, ...) ont été résolus et sans que soit mis en œuvre le projet initial, la rue sera bien fermée à la circulation.

Concernant la rue Dalayrac, le projet de verdissement a fait l'objet d'un conflit juridique – la décision définitive a été rendue, confirmant que la Ville était dans son bon droit. Pour autant aucun calendrier n'est arrêté.

Dans ce contexte et compte tenu des incertitudes liées à la mise en œuvre effective de ce projet, les 2 nichoirs financés par le budget d'investissement pourront, une fois retrouvés, être installés dans le square Louvois pour accueillir les mésanges et les hirondelles.

Plus généralement, le risque de non réalisation de ces différents projets d'ici la fin de la mandature existe car la Maire a demandé à ce que les travaux de voirie soient suspendus 6 mois avant les élections.

Le Budget Participatif qui est un formidable outil de démocratie participative continuera néanmoins à encourager les porteurs de projets bien que le rythme des projets votés soit très élevé et leur mise en œuvre très lente.

Véronique LEVIEUX confirme en séance que l'édition 2019 du Budget Participatif aura bien lieu.

## 9. FLUICITY

Les conseillers de quartier interrogent la Mairie du 2<sup>e</sup> sur l'état d'avancement du plan de communication autour de *Fluicity*, à l'image de ce qui se fait dans le 9<sup>e</sup> arrondissement (voir quelques chiffres clés ci-dessous).

### **Fluicity à Paris Neuf (en quelques chiffres)**

- 6% des habitants de + 15 ans inscrits sur la plateforme
- 3105 votes
- 94 idées postées, 15,95% ont été concrétisées
- 704 articles et 365 événements
- 248 remontées citoyennes traitées par la ville
- 22 sondages lancés

La participation reste faible dans le 2<sup>e</sup> arrondissement et les réponses de la Mairie du 2<sup>e</sup> sont souvent retranscrites avec une formulation du type : « *Bonjour, nous vous remercions de cette idée qui relève davantage de la stratégie d'ensemble de la Ville de Paris que du seul 2<sup>e</sup> arrondissement.* »

Dans ce contexte, les conseillers de quartier aimeraient savoir dans quel cadre une idée peut éventuellement être remontée au niveau de la Ville de Paris ou encore dans quelle mesure la Mairie du 2<sup>e</sup> est en mesure de communiquer sur la stratégie globale de la Ville.

Olivia HICKS répond que d'autres plates-formes existent (paris.fr ou idee.paris.fr) et que ce sont souvent les mêmes personnes engagées qui sollicitent les différentes plates-formes pour remonter les idées.

La Mairie du 2<sup>e</sup> n'escalade pas les idées au niveau de la Mairie de Paris si ces idées sont déjà traitées sur d'autres plates-formes.

Il est demandé à la Mairie du 2<sup>e</sup> de préciser sa stratégie pour développer la plate-forme *Fluicity* et la faire connaître auprès des habitants. Cette plate-forme est un formidable outil d'échanges, complémentaire par rapport aux plates-formes existantes, et qui peut toucher et impliquer beaucoup plus de monde (moins de 250 inscrits actuellement).

Une communication a certes été faite dans la lettre d'information et un article est paru dans le Parisien mais la communication est jugée insuffisante pour créer une réelle dynamique.

#### **10. DEVENIR DU PARTENARIAT AVEC L'OPERA-COMIQUE**

Rafael MANDUJANO à l'origine de l'initiative de rapprochement avec l'Opéra-Comique avait rencontré les responsables lors du premier semestre 2018 et établi une liste de thèmes et d'actions pour créer une synergie avec les habitants du quartier.

Une synthèse de propositions avait été envoyée par mail à Pandora REGGIANI le 28 juin 2018, synthèse qui est restée sans suite, ce qui a démotivé le porteur du projet.

Olivia HICKS indique que la Mairie du 2<sup>e</sup> ne peut pas faire de publicité pour une institution privée.

Les conseillers de quartier insistent et invitent la Mairie du 2<sup>e</sup> à soutenir l'initiative dans la mesure où il s'agit d'un **théâtre public** et d'une ambition commune pour promouvoir la culture dans notre quartier.

#### **11. PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UN TABLEAU D' ACTIONS PARTAGEES**

Stéphane LEULLIER propose de tenir à jour un tableau d'actions qui serait annexé au compte-rendu et qui serait mis à jour au fur et à mesure en fonction de l'état d'avancement des actions ; cela permettrait de proposer en priorité de nouveaux sujets et d'éviter que les mêmes sujets soient remis systématiquement à l'ordre du jour.

## **12. AFFECTATION DU SOLDE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT (680€)**

Le budget de fonctionnement a été consommé majoritairement au profit du Bal de la Bourse et a financé la visite de l'Opéra-Comique organisée par Philippe GODOY le 24 septembre 2018.

Le CDQ Montorgueil-Saint Denis s'étant retiré in extremis du financement du bal, ses organisateurs nous sollicitent pour un versement complémentaire.

Les élus précisent que l'association *Air 2 Fête* se donne beaucoup de mal pour financer le Bal, en trouvant des sponsors. Il se trouve que GL Events, concessionnaire du Palais Brongniart, a des exigences de plus en plus importantes, en particulier en termes de sécurité, ce qui alourdit la facture.

Le CDQ Vivienne-Gaillon avait déjà voté un budget de 2.500€ en juin 2018 pour participer au financement du Bal.

Il reste un budget de 680€ à consommer avant la fin de l'année. Les propositions suivantes ont été faites pour utiliser le solde au profit d'actions renforçant la cohésion et la visibilité de notre conseil de quartier :

- organisation d'un dîner de travail en partie financé par le budget du CDQ
- achat de « goodies » qui seraient remis aux gagnants d'un rallye pédestre organisé par le CDQ, en partenariat avec l'association de Sauvegarde du Square Louvois.

L'idée de « goodies » pour un rallye pédestre soutenu par une association du quartier et auquel s'associe le conseil de quartier est un formidable vecteur pour promouvoir l'association et le conseil de quartier.

Cette idée de « goodies » est votée à l'unanimité par les conseillers de quartier présents.

Hélène de BARMON demande à la Mairie du 2<sup>e</sup> de préciser les modalités pour financer l'idée retenue. Elle insiste sur l'importance d'un retour rapide afin d'éviter que ce vote ne soit pas mis en œuvre faute d'avoir été réalisé avant le 31 décembre. Elle souhaite donc avoir de la Mairie les précisions suivantes :

- Confirmation officielle que cette affectation du budget de fonctionnement est juridiquement possible
- Selon quelles modalités cela peut être mis en œuvre : remboursement par la Mairie de factures présentées par les conseillers de quartier les ayant engagées pour le compte du Conseil ou autre procédure ?

Les élus présents promettent une réponse rapide à ces questions pratiques.

## **13. DIVERS**

Franck BOYER signale que les agrès de la rue Ménars, dont le marcheur, sont régulièrement cassés.

Olivia HICKS confirme que des agrès plus solides seront installés prochainement.

La terrasse d'une crêperie à proximité rue de Port-Mahon est à nouveau évoquée. Malgré les amendes, les débordements de terrasse perdurent, rendant dangereuse la bonne circulation des piétons forcés de quitter le trottoir pour marcher sur la chaussée.

Bruno CHARPENTIER invite à interpeler notre Député vis-à-vis des amendes jugées non dissuasives par les conseillers de quartier.

Le Maire avait demandé à disposer d'un carnet à souches, ce qui lui a été refusé par la Ville de Paris. Seule la Police Nationale, la DPSP et la Direction de l'Urbanisme sont en mesure de verbaliser les débordements de terrasse.

Prochaines réunions à 20 heures en mairie d'arrondissement :

Lundi 21 janvier 2019

Lundi 18 mars 2019

Lundi 13 mai 2019